




ren@ge.com

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2008

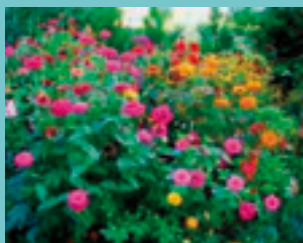
- 
- > **Votre nouvelle équipe municipale**
 - > **Réflexion sur notre cadre de vie**
 - > **Un village sportif à Renage !**
 - > **Feu d'artifice du 13 juillet**

> De mars à juin...

Commémoration du 19 mars 1962

Les membres de la Municipalité de Renage, les anciens combattants et de nombreux Renageois se sont rassemblés auprès du monument aux Morts pour commémorer le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre en Algérie et aux combats du Maroc et de la Tunisie. Parce que l'incompréhension du présent naît de l'incompréhension du passé, ce devoir de mémoire est nécessaire pour tisser et renforcer les liens entre les générations et permettre au souvenir de donner un sens aux mots « liberté, égalité, fraternité ».

Le marché aux fleurs : 7^{ème} édition



Pour cette septième édition du marché aux fleurs, le soleil et la foule étaient au rendez-vous. A cette occasion, le boulevard du Docteur Valois a permis aux grands et aux petits de retrouver leur habituel marché de fruits et légumes et de découvrir de superbes étals. Les horticulteurs, les fleuristes et autres floriculteurs ont présenté de très belles créations, mais la journée fut aussi pédagogique puisque tous ont aimablement proposé leurs conseils, fait partager leur passion et leurs savoir-faire. Les plus gourmands semblent aussi avoir apprécié le stand de bonbons, ses couleurs et ses saveurs. Beaucoup de visiteurs sont repartis les bras chargés et cela est bien la preuve de son indiscutable succès. Nous remercions chaleureusement le comité des fêtes pour l'installation d'un chapiteau gonflable, les basketteurs pour leur participation et leur accueil à la buvette. Un grand merci encore à tous les participants pour leur assiduité et rendez-vous bien sûr au printemps prochain !

2

Commémoration du 8 mai 1945

Les Renageois ont été nombreux à se joindre à la Municipalité pour la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945. L'écho de la Fure et les enfants des écoles ont participé activement à cette manifestation par des musiques et chants forts en signification et en émotion. Cette cérémonie fut l'occasion de transmettre aux jeunes générations le souvenir de ces événements passés, douloureux, héroïques, les appelant ainsi à une vigilance de tous les instants pour la défense des droits de l'Homme et la préservation de la Paix.

Renage, au rythme du Monde !



Pour que Renage vive un moment au rythme des cultures du Monde, la Municipalité a organisé le dimanche 29 juin à 18h00, en lien avec le Festival des cultures du monde de Voiron, un spectacle gratuit à la salle polyvalente avec le groupe "Volzhanka" de Russie. Cette troupe russe est connue dans le monde entier pour avoir participé à de nombreux festivals de folklore, et s'est également illustrée au palais des congrès du Kremlin, ou encore sur la Place Rouge. Le dimanche 29 juin à Renage, plus de 150 spectateurs étaient réunis pour entrer dans un univers de grâce, de souplesse et de finesse. L'orchestre composé d'accordéon, de balalaïkas, de violons et de cuillères en bois nous a emmenés dans un tourbillon de musiques et de danses plus belles les unes que les autres. Un moment d'évasion très apprécié. Et un grand merci au comité des fêtes

d'avoir assuré buvette et barbecue pour cet événement dont la date a été connue au dernier moment !

Photos municipalité / Directeur Publication : Pier Luigi Olivieri

Rédacteur en chef : Amélie Girerd

Comité de rédaction : Amélie Girerd - Sylviane Bertona - Veli Kayakusu - Sabah Mansouri - Myriam Mattia - Michèle et Robert Arnoux.

Tél. : 04 76 91 47 33 - Fax : 04 76 93 23 67 - amelie.girerd@ville-renage.fr

Réalisation impression : Intégral Graphic 04 76 23 53 77

CA S'EST PASSE CHEZ NOUS	2
- Commémoration du 19 mars 1962	
- Marché aux fleurs	
- Commémoration du 8 mai 1945	
- Russie	
LE MOT DU MAIRE	3
VIE MUNICIPALE	4
- Nouvelle équipe	
- Composition des commissions	
FINANCES ET VIE ÉCONOMIQUE	6
- Où en sommes-nous ?	
<i>Par Dominique Roybon</i>	
- Eaux et assainissement	
<i>Interview de Pierre Katchadourian</i>	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	7
- Des projets pour Renage	
<i>Interview de Michel Pellissier</i>	
VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE	8
- L'école élémentaire Aimé Brochier	
- L'école maternelle Françoise Dolto	
- la crèche "Les Lucioles"	
VIE CULTURELLE ET SPORTIVE	9
- Un village sportif à Renage !	
<i>Interview d'Amélie Girerd</i>	
AFFAIRES SOCIALES	10
- Les aides aux vacances	
TRAVAUX ET RÉSEAUX	10
- Piscine	
L' ECHO DES ASSOCIATIONS	11
UN PEU D'HISTOIRE	14
- Renage : le nom de ses rues	
LE BON GESTE	15
AVIS À LA POPULATION	15
RENAGE EN FETE	16
- Feu d'artifice du 13 juillet	



Le 9 mars dernier, vous avez été très nombreux à soutenir la liste «Ensemble, une autre histoire pour RENAGE » permettant ainsi à notre commune de renouer avec son passé et ses valeurs de gauche.

Je tiens à vous remercier chaleureusement de la confiance que vous nous avez accordée en élisant, dès le premier tour l'intégralité de notre équipe, et ce, avec un score remarquable.

Dès le 16 mars, une fois le maire et ses adjoints désignés, nous nous sommes mis au travail notamment en définissant les différentes commissions, leurs compétences, leur composition.

Fin mars, conformément à notre intention, nous avons mandaté Monsieur le Percepteur de Rives pour qu'il établisse un audit précis de la situation financière de notre village. Nous connaissons les résultats de cet audit à la fin du mois de juillet mais, d'ores et déjà, nous pressentons une situation délicate qui ne nous laissera qu'une faible marge de manoeuvre pour nos projets futurs.

Un état des lieux des bâtiments publics a également été initié dans le but de déterminer les besoins les plus urgents en matière d'amélioration et de coût de fonctionnement.

Parmi les autres dossiers importants que nous souhaitons faire avancer, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui mettra en œuvre un nouveau dispositif d'aménagement et de développement durable pour notre village. Ce sera d'ailleurs l'occasion pour chacun d'entre nous de participer à l'élaboration et à la construction de son propre environnement.

Enfin, la question de l'intercommunalité reste un autre objet central de notre réflexion. Un contact vient d'être établi avec la communauté du Pays Voironnais (CAPV) et la constitution d'un dossier comparatif est en cours.

Trois mois d'une activité intense se sont maintenant écoulés et l'été est enfin arrivé. A l'heure où certains d'entre vous sont sur le point de partir en vacances, je vous souhaite une période estivale reposante et ensoleillée. Bien entendu, la continuité du service à tous les Renageois sera assurée durant l'été.

Et, n'oublions pas que la solidarité passe aussi par l'attention aux autres et je pense notamment aux effets de la chaleur sur les personnes les plus vulnérables.

Pier Luigi Olivieri
Maire de Renage

> Votre nouvelle équipe



Pier Luigi OLIVIERI
Maire



Amélie
GIRERD
1^{ère} adjointe
déléguée à la Vie
associative,
culturelle, sportive
et à l'Animation



Bruno
CORONINI
2^{ème} adjoint délégué
aux travaux et au
personnel



Dominique
ROYBON
3^{ème} adjoint délégué
aux finances



Isabelle
ROUSSET
4^{ème} adjointe
déléguée aux affaires
sociales, à la vie sco-
laire et à la jeunesse



Michel
PELLISSIER
5^{ème} adjoint délégué
au développement
durable et à
l'urbanisme



Pierre
KATCHADOURIAN
6^{ème} adjoint
délégué à l'eau et à
l'assainissement

Conseillers délégués

4



Nicolas
GAUTHIER
Conseiller municipal
délégué à l'animation



Myriam
MATTIA
Conseillère municipale
déléguée au personnel



Sylviane
BERTONA
Conseillère municipale
déléguée aux finances



Ronald
BASSEY
Conseiller municipal
délégué à la vie
scolaire



Eric
GUAGLIANONE
Conseiller municipal
délégué à la jeunesse



Mickaël
RICHARD
Conseiller municipal
délégué au dévelop-
pement durable

Conseillers municipaux



Roger
BEAU



Corinne
CUNIBERTO



Veli
KAYAKUSU



Sabah
MANSOURI



Joaquim
MENDES TEIXEIRA



Julie PERRIOLAT



Pascale
PONZONI



Marie-Caude
RINDONE



Henri
SPOSITO



Barbara
THEAUDIN

> Composition des commissions

COMMISSION DES FINANCES :

Président : ROYBON Dominique.
Membres : OLIVIERI Pier Luigi, BERTONA Sylviane, KAYAKUSU Véli, GIRERD Amélie, CORONINI Bruno, PELLISSIER Michel, ROUSSET Isabelle, KATCHADOURIAN Pierre, BASSEY Ronald.

COMMISSION DES TRAVAUX, EAU & ASSAINISSEMENT :

Présidents : CORONINI Bruno et Pierre KATCHADOURIAN.
Membres : GAUTHIER Nicolas, MATTIA Myriam, SPOSITO Henri, MENDES TEXIERA Joachim, BEAU Roger.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE & URBANISME :

Président : PELLISSIER Michel
Membres : KAYAKUSU Veli, GAUTHIER Nicolas, PERRIOLAT Julie, RICHARD Mickaël, MENDES TEIXEIRA Joachim, MANSOURI Sabah.

COMMISSION DU PERSONNEL :

Président : CORONINI Bruno.
Membres : MATTIA Myriam, THEAUDIN Barbara, KATCHADOURIAN Pierre, ROUSSET Isabelle.

COMMISSIONS VIE SCOLAIRE & JEUNESSE :

Présidente : ROUSSET Isabelle.
Membres : BASSEY Ronald, GUAGLIANONE Eric, CUNIBERTO Corinne, MANSOURI Sabah, PONZONI Pascale, THEAUDIN Barbara, KAYAKUSU Veli, GIRERD Amélie, PERRIOLAT Julie.

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES :

Présidente : ROUSSET Isabelle.
Membres : OLIVIERI Pier Luigi, BEAU Roger, CUNIBERTO Corinne, MANSOURI Sabah, PERRIOLAT Julie, RINDONE Marie-Claude, GUAGLIANONE Eric, PONZONI Pascale.

COMMISSION INFORMATION & COMMUNICATION :

Présidente : GIRERD Amélie
Membres : Sylviane Bertona, MANSOURI Sabah, MATTIA Myriam, KAYAKUSU Veli.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURE & ANIMATION :

Présidente : GIRERD Amélie
Membres : GAUTHIER Nicolas, CUNIBERTO Corinne, PERRIOLAT Julie, PONZONI Pascale, RINDONE Marie-Claude, SPOSITO Henri, BERTONA Sylviane, GUAGLIANONE Eric.

APPEL D'OFFRES :

Président : OLIVIERI Pier Luigi.
Membres titulaires : CORONINI Bruno, KATCHADOURIAN Pierre, PELLISSIER Michel.
Membres suppléants : MATTIA Myriam, RICHARD Mickaël, ROYBON Dominique.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIÈVRE-EST :

Membres titulaires : OLIVIERI Pier Luigi, GIRERD Amélie, CORONINI Bruno, ROYBON Dominique.
Membres suppléants : KATCHADOURIAN Pierre, PELLISSIER Michel, GUAGLIANONE Eric, RICHARD Mickaël.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (SIS) :

Membres titulaires : ROUSSET Isabelle, BASSEY Ronald.
Membres suppléants : CUNIBERTO Corinne, PONZONI Pascale.

SYNDICAT ÉNERGIE 38 (SE 38) :

Membre titulaire : GAUTHIER Nicolas.
Membre suppléant : PELLISSIER Michel.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BIÈVRE (SIB) :

Membre titulaire : KATCHADOURIAN Pierre, BEAU Roger.
Membre suppléant : CORONINI Bruno, SPOSITO Henri.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE FURE (SIBF) :

Membres titulaires : KATCHADOURIAN Pierre, RICHARD Mickaël.
Membres suppléants : BEAU Roger, MENDES TEIXEIRA Joachim.

ADPAH :

Membres : ROUSSET Isabelle, RINDONE Marie-Claude.

ASSOCIATION D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE DE RENAGE (AAVSCR) :

Collège des élus : OLIVIERI Pier Luigi, GIRERD Amélie, MANSOURI Sabah, ROUSSET Isabelle, BERTONA Sylviane, GUAGLIANONE Eric.

REFERENT SECURITE :

Titulaire : ROYBON Dominique.
Suppléant : BEAU Roger.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ÉQUIPEMENT COMMERCIAL :

En cas d'empêchement du Maire, les élus pouvant le représenter sont PELLISSIER Michel et GAUTHIER Nicolas.

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS

Membres titulaires :	Membres suppléants :
MONGELLAZ Martial	Robert ARNOUX
Evelyne AYMARD	Roland ROUDET
Michel BAUDRILLER	Michel JAMES
CHAMBON Véronique	Michel FRACHON
Robert DU BESSET	Hervé COMBE
Louis BLANC COQUAND	Dominique ROYBON
Jean FALCHETTO	Michel PELLISSIER
Anne CAMUS	Myriam MATTIA

CCAS

Président :	Pier Luigi OLIVIERI	
Membres :	Isabelle ROUSSET	Chantal PÊCHEUR
	Marie-Claude RINDONE	Gérard PIONCHON
	Sabah MANSOURI	Claudine VIAL
	Roger BEAU	Annie GALLIN

> FINANCES : Où en sommes-nous ?

La question a été posée à Dominique Roybon responsable de la commission finances.



DR - Pour l'instant un bilan financier a été demandé à M. l'Inspecteur du Trésor Public et il est actuellement en cours de réalisation. Les conclusions prévues pour fin juillet seront communiquées aux Renageois afin que chacun prenne connaissance de l'état financier de la commune.

Qu'en est-il du budget de fonctionnement pour l'année en cours ?

DR - D'ores et déjà, nous constatons que le budget de fonctionnement de l'année 2008 est très critique. En quatre mois seulement, les augmentations significatives du coût du fuel et du propane ont déjà largement entamé le budget prévisionnel. C'est pour cette raison que nous tous qui utilisons les locaux publics devons avoir un comportement citoyen en vue d'économiser les charges énergétiques.

Quels sont les projets de la ville en termes de financement ?

DR - Pour l'instant notre préoccupation est de travailler dans l'urgence tout en nous limitant au strict nécessaire tel qu'il est inscrit au budget 2008. Nous devons rester vigilants afin de ne pas compromettre l'avenir financier de notre commune. Force est de constater que les bâtiments municipaux, les équipements ainsi que le matériel municipal sont vétustes et réclament un entretien à la fois urgent et coûteux. Par ailleurs, nous devons bien évidemment faire face aux engagements pris, tels que l'aménagement des parkings de la future gendarmerie à la charge de la commune, la mise en conformité des réseaux d'eau, les travaux de réfection de la piscine, etc...

Pour conclure, aujourd'hui et pour les mois à venir quelle sera la politique budgétaire de votre équipe ?

DR - Toutes les décisions qui seront prises le seront dans l'intérêt de tous, mais en tenant compte des limites de nos finances.

TRAVAUX ET RÉSEAUX

Bienvenue à la piscine

A l'occasion de l'ouverture de la piscine pour cette nouvelle période estivale, les Renageois pourront découvrir de nouveaux aménagements.

Les élus ont décidé de créer une aire de pique-nique ainsi qu'un coin fumeur.

Le pédiluve a été remis en état et les installations repeintes.

Nous vous souhaitons un excellent été.

6

> Interview de Pierre Katchadourian Eau potable, eaux claires, eaux usées

Pierre Katchadourian, adjoint responsable de la commission Eaux & Assainissement, fait le point sur les travaux relatifs à l'eau et à l'assainissement.



Pourquoi tous ces travaux sur les différents réseaux d'eau depuis 3 ans ?

PK - Jusqu'à présent, à Renage, les eaux pluviales ainsi que les eaux usées étaient captées par un même collecteur. Or, les eaux claires, appelées aussi eaux parasites, ont la particularité d'engorger la station d'épuration située sur la commune de Tullins et donc de perturber son fonctionnement. C'est pour cette raison que nous avons eu l'obligation de la « mise en séparatif » du réseau eaux usées, qui seules doivent être traitées.

De plus, pour être conformes aux différentes lois relatives à la gestion de l'eau et de l'assainissement, nous devons supprimer les conduites en plomb du réseau eau potable des particuliers.

Où en sommes nous aujourd'hui de tous ces travaux ?

PK - La dernière tranche de mise en séparatif de la rue de la République vient de se terminer. Pour couvrir les frais, nous avons dû souscrire à un nouvel emprunt de 231000 euros pour le seul service assainissement. Il nous reste encore à réaliser l'enrobé rouge sur les deux passages surélevés devant l'église et le centre social. C'est le Conseil Général (Voironnais Chartreuse) qui réalisera l'enrobé noir sur la chaussée déformée après les travaux prévus sur les trottoirs de la rue de la République. J'en profite pour présenter une nouvelle fois nos excuses aux riverains pour la gêne subie lors des travaux ainsi que pour les coupures d'eau parfois intempestives qu'ils ont entraînées.

Est-ce que tous les travaux de séparatif sont terminés ?

PK - Non, loin de là. A terme toute la commune devra être mise aux normes, mais, budget oblige, les travaux seront étalés sur plusieurs années.

L'évacuation des eaux usées de certains logements n'est pas raccordée au réseau collectif. Qu'en est-il pour ces habitations ?

PK - C'est la communauté de communes qui a pris la compétence assainissement non collectif depuis 2005. Toutes les personnes concernées par le raccordement seront invitées au début de l'automne à une réunion d'information.

Pour aborder un point à la fois concret et épineux, des retards de paiement des factures d'eau sont régulièrement constatés. Quels conseils pouvez-vous donner aux particuliers pour pallier ce problème ?

PK - En cas de simple négligence nous demandons aux habitants de ne pas attendre les rappels du trésor public ni la venue d'un huissier puisque cela engendre forcément des surcoûts inutiles. Maintenant, en cas de réelles difficultés financières, je conseille aux familles de contacter les services compétents de la mairie qui, après une étude sérieuse de leur situation (sur la base notamment de leur fiche d'imposition), pourront leur proposer un échéancier adapté.

Pour conclure, j'ajouterais que les services techniques et moi-même restons à la disposition de tous les Renageois. Qu'ils n'hésitent pas à nous contacter pour poser leurs questions.

> Des projets pour Renage : Aménagement du territoire et développement durable



Michel Pellissier, adjoint responsable de la commission urbanisme et développement durable, et toute son équipe travaillent sur différents projets d'amélioration de la ville et notamment sur l'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme (PLU). Leur réflexion tourne autour de plusieurs axes majeurs pour une nouvelle orientation en matière de développement urbain.

Quelles sont les principales améliorations que vous envisagez à court terme pour la ville ?

MP - Tout d'abord, nous souhaitons accorder une priorité à la réduction des consommations d'énergies et donc des dépenses de fonctionnement, parce qu'il est important de gérer notre ville en prenant en compte à la fois les limites de l'énergie fossile et le réchauffement du climat. C'est sur ces questions fondamentales que nous nous penchons actuellement. Concrètement, nous avons contacté l'AGEDEN, une association qui œuvre pour le développement des énergies renouvelables et offre un conseil aux particuliers comme aux communes, ainsi que le SE38 (Syndicat des Energies de l'Isère). Ces deux organismes sont en charge d'un audit des bâtiments et de l'éclairage public en vue d'établir un plan d'action pour réduire nos dépenses énergétiques. Ce plan devra proposer des mesures applicables dès cet hiver et d'autres plus conséquentes, pour l'hiver suivant.

En second lieu, nous prévoyons de décaler de quelques mois la réfection du tapis de la rue de la République, prévue initialement en septembre. Notre objectif est en effet de profiter de ce laps de temps pour traiter à moindre coût les points de circulation qui posent problème et en particulier en établissant un système de ralentissement des automobiles pour la sécurité et l'accessibilité des piétons et des personnes à mobilité réduite. À ce propos, nous avons pris contact avec le service route du Conseil Général pour ce qui concerne les interventions sur la route départementale. Nous avons rencontré également l'Association Déplacement Transports en Commun (ADTC) dans le but de réfléchir à la mise en place d'une ligne « pédibus », une sorte d'autobus pédestre qui serait encadré par des adultes volontaires et aurait plusieurs points de rassemblement à des heures précises, pour accompagner les enfants sur le trajet de l'école et éviter ainsi le recours inutile à l'automobile.

Pouvez-vous expliquer ce qu'est un plan local d'urbanisme (PLU)

MP - Le PLU est l'outil principal en matière d'urbanisme communal voire intercommunal. Depuis la Loi SRU relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, le PLU succède au POS (Plan d'Occupation des Sols). Au-delà du changement linguistique, il s'agit d'un changement profond dans la manière d'aborder la question urbaine, qui implique :

1. l'obligation d'une concertation préalable avec les habitants.
2. de définir, par son PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), les grandes orientations de la commune pour un projet de développement durable en vue de favoriser le renouvellement urbain, le développement économique, les déplacements, la qualité architecturale et environnementale.

3. de passer ainsi d'une simple vision foncière de zonages à un urbanisme de projets.

Pourquoi un PLU puisque qu'il n'y a plus de « terrains à construire » ?

MP - C'est précisément pour cette raison qu'il est nécessaire et urgent de mettre en œuvre un PLU à la fois pour que la ville continue à vivre mais aussi pour qu'elle ait un avenir. Les espaces disponibles ne doivent pas être « gaspillés » et la ville doit pouvoir se reconstruire sur elle-même. Il s'agit donc de favoriser le développement d'activités (tertiaires et commerciales) au cœur du bourg, de privilégier les déplacements « doux » (cycles, piétons), en requalifiant par exemple le CD 45, et de développer l'habitat économe en énergie et en espace. Autrement dit, notre projet est de donner une perspective d'avenir à la ville, d'en faire un lieu plus dense, animé d'une vie plus intense.

Concrètement, quel message souhaitez-vous faire passer aux Renageois et comment pensez-vous les impliquer dans ce projet ?

MP - Le PLU va être l'occasion pour chaque Renageois de s'impliquer dans la construction de son propre cadre de vie. C'est aussi un moyen pour chacun de comprendre les enjeux très concrets de l'urbanisme et l'importance de fixer et de respecter des règles d'intérêt général dans nos comportements individuels (voire individualistes), de mesurer l'impact de nos décisions sur la qualité de vie et sur l'environnement. À ce propos, je voudrais dès à présent rappeler à tous que lorsque l'on a des projets de travaux quels qu'ils soient (installer un portail, un abri de jardin, créer des ouvertures sur une façade ou en toiture, aménager des combles, construire un muret, etc.), autrement dit avant de commencer des aménagements ou des réaménagements extérieurs ou intérieurs à l'habitation, il faut venir en mairie pour recueillir des informations et des conseils : plusieurs documents sur la réglementation et les procédures d'urbanisme et des adresses utiles y sont disponibles. Il est possible aussi de téléphoner au secrétariat des services techniques ou prendre un RV directement avec l'Architecte conseil de la Communauté de Communes (CCBE 04.76.06.10.94) et ce, dès les premières idées du projet, c'est-à-dire sans attendre que celui-ci soit déjà « ficelé ». Par ailleurs, je suis moi-même disponible pour répondre aux questions, sur RV, le samedi matin.

Pour conclure ?

MP - Notre équipe souhaite vivement associer tous les Renageois à l'élaboration de notre projet d'urbanisme et surtout à sa mise en œuvre. Des réunions de concertation pour un échange constructif seront d'ailleurs prochainement organisées.

> L'école élémentaire Aimé BROCHIER

A l'école élémentaire Aimé Brochier, l'année scolaire s'achève avec le départ de Mme LETAC qui sera remplacée par Mme MOULIE. Mr GUILLERMOZ ayant obtenu un mi-temps annualisé, il sera remplacé par Mr DANEL de septembre 2008 à janvier 2009. Fin juin, deux enseignants ont été nommés : un enseignant sur le mi-temps de Mmes TILLEROT et THEAUDIN, un autre sur un poste de renfort dans l'école.

Cette année, la municipalité est intervenue financièrement sur différents projets d'école :

- école et cinéma
- danse
- résistances en chemin

- sorties neige (raquettes, skis de fond, skis de piste)
- sorties éducatives ponctuelles

Elle s'engage à poursuivre son intervention pour l'année prochaine sur ces mêmes projets et pour l'ensemble des 284 élèves attendus. Notons que l'aide apportée par le sou des écoles a également permis aux élèves d'assister à différents spectacles et activités pédagogiques et de financer l'achat de jeux et de matériels scolaires. Ainsi, dans le courant du premier trimestre les deux classes de CP recevront des chaises et des bureaux neufs, la bibliothèque se verra dotée d'une tour à livres et la cour, d'une table en bois. De

nouveaux panneaux d'affichage permettront aussi une meilleure communication avec les familles.

Enfin, dès la rentrée prochaine de nouvelles directives institutionnelles seront appliquées : plus d'école le samedi matin, des changements éventuels d'horaires, des modifications dans les programmes.

En attendant le MARDI 2 SEPTEMBRE 2008, jour de la rentrée scolaire, nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances d'été.

L'équipe éducative

> L'école maternelle Françoise DOLTO



8

La directrice de l'école, Madame Franceline CHRISTAUD, vous informe que pendant les vacances d'été, c'est la mairie qui prendra en charge les inscriptions pour la rentrée 2008-2009. Les inscriptions à l'école maternelle se feront le lundi 1/09 de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h.

Pour information :

Départs des enseignants vers d'autres écoles :
Nellie TROLLAT : classe des petits
Gaëlle KERNEIS : classe des moyens
Véronique SERPOLET : classe des moyens

Arrivée des nouveaux enseignants dans

notre école :

Laurence GAMBRO, venant de la commune d'Iseaux : classe des grands
Simone LACAZE, venant de la commune de Paladru : classe des petits
Serge JESHUA, venant de la commune de Tullins : classe des moyens

Madame Franceline CHRISTAUD, la directrice actuelle, prend cette année sa retraite et laisse la place à Corinne CUNIBERTO.

Activités effectuées par les enfants de notre école

- Classes des grands et des moyens

Les enfants ont participé avec l'association l'ADDIVE (association pour la promotion d'œuvres artistiques) à un travail sur des œuvres d'artistes puis ont exposé leurs créations à St Joseph de Rivière.

- Classes des moyens et CM2

Les élèves de ces classes ont monté un spec-

tacle de danse avec le concours de l'association DANSE EN TÊTE, le vendredi 6 juin 2008 à Moirans.

- Classe des grands

Comme de coutume, ces classes se sont rendues régulièrement durant l'année scolaire à la piscine de Coublevie.

- Classes des moyens

Pendant plusieurs mois, une marionnettiste est venue faire une intervention auprès des plus jeunes.

Au mois de mars, nos petits écoliers ont aussi passé une journée au Col de porte afin de découvrir la faune et la flore de nos montagnes de Chartreuse. Ils ont également fait une balade en raquettes.

Enfin, ce printemps, ils se sont rendus chez un horticulteur de Beaucroissant, Monsieur MATEJA, pour une initiation à la plantation de salades et une dégustation de fraises sur pieds.

> La crèche "Les Lucioles"

Grâce à un travail soutenu, les professionnels de la structure multi-accueil, "Les Lucioles" ont pu accueillir un grand nombre d'enfants tout au long de l'année.

La qualité de l'écoute et des échanges aux « Lucioles » a fait naître au fil des rencontres une relation très étroite avec les parents. Ces derniers, tour à tour musiciens (accordéon, flûte traversière), rédacteurs de compte-rendu, aide-décorateurs, ont réellement enrichi l'ambiance par leurs sourires, leur entraide et leurs affinités.

De plus, grâce à l'Association Intercommunale Petite-Enfance (A.I.P.E), plusieurs enfants et leurs parents ont pu assister à des séances de psychomotricité à Rives et à des séances de jardinage aux « Jardins de la Solidarité » à Moirans.

En cette fin d'année, on a également préparé la liaison avec l'école maternelle. Accompagnés par deux personnes de la structure d'accueil,

les futurs écoliers sont allés passer une matinée dans ce qui sera leur classe, l'année prochaine.

Le vendredi 27 juin, les enfants de la crèche et ceux dits du « vendredi » qui iront à l'école à la rentrée de septembre ont fait une sortie à St Martin la Plaine (Loire), dans un jardin zoologique.

Mais notre grand projet 2007-2008 a été de rencontrer les résidents de la « Maison des Iles » qui accueille des adultes handicapés physiques et mentaux. Ce fut extraordinaire de vivre des ateliers peinture/sable coloré dans un réel échange de complicité et de respect.

Le projet se poursuivra au mois d'octobre.

Bonnes vacances à toutes et à tous, petits et grands !

L'équipe des « Lucioles »

> Interview d'Amélie Girerd : « Un village sportif à Renage ! »



La ville de Renage va accueillir du 27 septembre au 5 octobre 2008 le Village sportif de l'Isère. Amélie Girerd, 1^{ère} adjointe déléguée à la vie associative, sportive, culturelle et à l'animation, nous en dit plus.

Ren@ge.com : Qu'est-ce que le Village sportif ?

AG : Le Conseil général a souhaité rendre le sport accessible à tous partout en Isère et a pris l'initiative de lancer à la rentrée 2008 le Village sportif de l'Isère. Il s'agit de promouvoir le sport et ses valeurs bien sûr, mais aussi la richesse et le dynamisme du mouvement sportif en Isère. Le Village sportif est un équipement itinérant de plus de 4000m², accessible à tous et qui va offrir la possibilité de pratiquer gratuitement des activités parmi 38 disciplines. J'ai trouvé ce projet vraiment innovant et intéressant pour les Renageois et j'ai donc sollicité, dès le mois de mars, auprès d'André Vallini, Président du Conseil général et de Didier Rambaud, Vice-président du Conseil général délégué au sport, la venue du Village sportif à Renage, ce qu'ils ont accepté.

R.com : A quel endroit s'installera ce village sportif et quels types d'activités seront proposés ?

AG : Le site retenu est celui situé sur le devant de la salle du Parc et se prolongerait sur toute la zone derrière la mairie jusqu'au parking de la salle polyvalente. C'est un espace central et suffisamment grand pour accueillir cet équipement, je le rappelle, de plus de 4000m². Les activités qui seront proposées sont très diversifiées : escrime, escalade, block, via-ferrata, accro branches, boxe, karaté, judo, stepper, élastique ascensionnel, vélo elliptique, cardio training, skating, mountainboard, foot, basket, handball, rugby, etc.. C'est un village pour tous, enfants, adultes, personnes handicapées.

Je souhaite mener un travail collectif avec les associations sportives et les écoles pour que la venue de ce Village sportif soit vraiment l'occasion pour chacun de découvrir et faire découvrir le sport.

R.com : Quelle politique sportive envisagez-vous pour Renage ?

AG : Nous avons la chance à Renage d'être dotés d'une vie associative sportive de grande qualité. Je souhaite donc qu'elle soit valorisée au mieux. Et la venue du Village sportif est une première étape qui permettra, je l'espère, de fédérer tous les acteurs et de faire vivre, tous ensemble, les belles valeurs véhiculées par le sport. Je travaille également sur l'organisation à Renage d'un forum d'information et de formation des bénévoles sportifs à propos des aides financières, techniques et administratives que les collectivités et les différents organismes peuvent leur apporter. Nous réfléchissons aussi à d'autres initiatives qui nous permettraient d'aider au mieux les bénévoles sportifs au quotidien. Chacun d'entre eux donne de son temps pour faire vivre le sport qui est porteur d'un message de respect, de courage et de fraternité et qui contribue au « mieux vivre ensemble ». Pour tout cela, la commune de Renage se doit d'être à leurs côtés et c'est là, toute notre volonté.

Un village sportif à Renage !



Maquette village 3D

Tableau synthétique des activités

Activités public valide		Activités pour personnes handicapées		Age mini
1	Escalade sur voies	1	Escalade sur voies pour non voyants	6 ans
2	Escalade sur pans	2	Escalade sur voies pour mal marchants	4 ans
3	Parcours Acrobatique en Hauteur (PAH)			10 ans
4	Via Ferrata			(1,40m)
5	Escrime	3	Escrime en fauteuil pour personnes à mobilité réduite	6 ans
6	Judo	4	Judo pour non voyants	6 ans
7	Aikido			6 ans
8	Karaté			6 ans
9	Boxe Française			11 ans
10	Boxe Anglaise	5	Boxe : sac de frappe pour personnes à mobilité réduite	11 ans
11	Parkour			3 ans
12	Gymnastique acrobatique			6 ans
13	Elastique ascensionnel	6	Elastique ascensionnel accessible aux non voyants	5/6 ans
14	Cardio-training	7	Cardio-training accessible aux non voyants	10 ans
15	Roller Fitness			6 ans
16	Roller acrobatique			10 ans
17	Skateboard et dérivés (Carveboard et Mountainboard)			8 ans
18	Ski de fond classique	8	Ski de fond Classique pour non voyants	6 ans
19	Ski de fond skating			6 ans
20	Tir à la carabine laser	9	Tir à la carabine laser pour non voyants	6 ans
21	Biathlon	10	Tir à la carabine laser pour personnes à mobilité réduite	6 ans
22	Monocycle			6 ans
23	Vélo couché			14 ans
24	Draisienne			3 ans
25	Tricycle	12	Tandem pour mal marchants	12 ans
26	Tandem	13	Tandem pour non voyants	12 ans
27	VTT			6 ans
28	BMX	11	Tricycle pour mal marchants	6 ans
29	Cyclisme sur simulateur	14	Simulateur cyclisme accessible aux non voyants	12 ans
30	Football 2X2	15	Torballe : jeu de ballon pour non voyants	6 ans
31	Football éducatif	16	Basket en fauteuil	6 ans
32	Rugby éducatif			6 ans
33	Volley-ball éducatif			6 ans
34	Handball éducatif			6 ans
35	Basket éducatif			6 ans
36	Badminton	17	Boccia en fauteuil	6 ans
37	Ultimate	18	Sarbacane en fauteuil	6 ans
38	Jeux d'adresse (Poteca...)	19	Ceci Foot	3 ans

L'école de musique

- Les inscriptions pour l'année 2008-2009 se feront les :
- mercredi 3 septembre de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30
 - jeudi 4 septembre de 15h30 à 18h30
 - vendredi 5 septembre de 15h30 à 18h00

Des ateliers « découvertes » seront mis en place entre octobre et décembre.

Pour tout renseignement, téléphoner au 04 76 91 43 75 à partir du 15 septembre.

> Bibliothèque

Une fin de trimestre animée à la bibliothèque !

• Début mai l'exposition « *L'Isère libérée* » retraçait les grandes étapes de la libération de notre département et a permis d'accueillir les élèves de CM2 de l'école de Renage qui ont travaillé sur la résistance en Isère autour de livres, DVD et confection d'affiches. Chaque élève a eu ensuite à lire un roman ou un album se passant pendant la 2ème guerre mondiale pour le présenter aux autres.

Une soirée lecture-spectacle a eu lieu le 6 mai : le comédien Henri Thomas a lu des extraits de « Paroles de résistants » accompagné d'un accordéoniste. Ces mots simples, mais riches en émotion, d'hommes et de femmes engagés ont touché le public présent, peu nombreux il est vrai, ce soir-là.

• **Contes africains le 11 juin :**

les conteuses de l'AIPE de Moirans qui interviennent tout au long de l'année à la bibliothèque ont choisi le thème de l'Afrique pour cette dernière rencontre avant les vacances, une séance de contes animée et colorée !

• Du 10 au 24 juin, une petite exposition « *Les serpents en*

Isère » a permis au public de mieux connaître cet animal qui inspire souvent une répulsion mais qui est pourtant protégé et peut s'avérer utile dans nos jardins ! Alors couleuvre, vipère, orvet... Comment fait-on la différence ?

Horaires d'été de la bibliothèque en juillet (voir flyer).

BIBLIOTHEQUE

**ATTENTION CHANGEMENT
DES HORAIRES D'OUVERTURE
EN JUILLET !**

**A PARTIR DU VENDREDI 4 JUILLET
ET JUSQU'AU 30 JUILLET INCLUS**

MERCREDI : 9H00-12H00

VENDREDI : 18H30-20H30

SAMEDI : 9H30-12H00

PAS DE PERMANENCE LE MARDI !

FERMETURE ANNUELLE :

DU 01 AU 27 AOUT

OUVERTURE A PARTIR DU 29 AOUT.

10

AFFAIRES SOCIALES

Les aides aux vacances c'est possible pour les enfants.....

Dans le cadre de sa politique en direction des familles, la ville de Renage par l'intermédiaire de son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) attribue, sous certaines conditions, une participation financière aux frais des séjours en colonies de vacances, camps, séjours linguistiques des enfants jusqu'à 16 ans inclus.

Le CCAS n'intervient qu'après déduction de toutes les aides obtenues auprès d'autres organismes : les bons-vacances attribués par la Caisse d'Allocations Familiales de Grenoble, les aides de certains comités d'entreprise, etc...

Critères d'attribution

Le montant de la participation journalière est attribué, selon le quotient familial de la CAF et dans la limite de 25 jours par an, toutes formules confondues :

QF inférieur à 305..... 11,60 euro

QF de 306 à 457.....9,90 euro

QF de 458 à 610.....8,15 euro

QF de 611 à 914.....5,90 euro

Dépôt des dossiers

Les familles intéressées sont invitées à se rapprocher du CCAS de la commune afin de compléter une demande à laquelle sera jointe la dernière notification du quotient familial CAF.



> Associations

AIPE (Association Intercommunale pour la Petite Enfance)

L'AIPE développe des activités autour de la petite enfance grâce au soutien financier de 4 communes : Moirans, Rives, St Jean de Moirans et Renage, du Conseil général et de la CAF.

Elle a plusieurs objectifs :

- favoriser l'éveil des tout-petits,
- encourager la formation des professionnels et des parents
- développer les différents modes de gardes d'enfants,
- accompagner la fonction parentale.

Elle gère le RAM (Relais d'assistantes maternelles) de Renage situé dans le bâtiment avec des locaux qui viennent d'être rénovés.

De plus, une Commission Animation Formation constituée de professionnels de structure de la petite enfance et des parents bénévoles des 4 communes se réunit pour mettre en place des projets tels que des activités parent-enfant (massage bébé, ...) et « nounou-enfant » (gym, jardinage...), des spectacles pour les

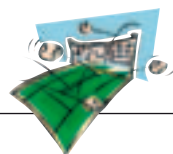
enfants ou bien des conférences sur le développement de l'enfant, mais aussi des formations ouvertes à tous (maquillage, contes...). Cette association vit grâce à l'implication des parents qui constituent un bureau.

La petite enfance est une période primordiale dans l'éveil et l'évolution de vos enfants. Cette période riche est courte, trop courte : seulement 4 ans !

Vous travaillez, êtes en congé parental... et vous souhaitez être plus proche des préoccupations de vos enfants (activités proposées : évolution de la législation, échange avec d'autres parents...) alors n'hésitez pas à rejoindre les adhérents de l'AIPE pour offrir vos compétences, vos idées et un peu de votre temps pour faire vivre cette association qui est un outil indispensable pour vous, parents, (recherche d'une assistante maternelle, informations administratives...) qui est un maillon dans la vie des assistantes maternelles (formation, rencontre, sorties...) en vue d'un seul objectif, le bien être de l'enfant.

Contact : Carole Mollon, coordinatrice au **04 76 35 66 75**

Tennis Club de Renage



Accéder aux terrains de TENNIS et jouer tout l'ÉTÉ



Pour plus de renseignements, appeler Sandryne au **06 84 14 91 41**

Le Tennis Club de Renage est un club affilié FFT, mais c'est aussi un club vivant et convivial.

Nous proposons toute l'année des entraînements pour les jeunes et les adultes, ainsi qu'une Ecole de Tennis à partir de 4 ans. Les inscriptions pour la saison prochaine débiteront lors du Forum des Associations de Renage début septembre. Cette saison, nous avons engagé 4 équipes jeunes en championnat

(de 10 à 15 ans), 3 équipes messieurs (dont l'équipe 2 messieurs qui s'est qualifiée pour les phases finales des championnats de ligue) et une équipe dame.

Les bénévoles du club proposent également des animations tout au long de l'année : comme la matinée Huitres, la soirée dansante, le tournoi ommium et un barbecue champêtre en fin de saison.

Tarif Spécial ETE :
45 € par personne
80€ par couple
25€ par jeune

11

L'U.S.R.R, club dynamique...

...vous propose bien sûr la pratique du rugby quel que soit votre âge. A partir de 5 ans les licenciés trouveront un accueil chaleureux et compétent avec des bénévoles et des éducateurs qui s'impliquent pour le bien-être de tous.

Avec une école bien structurée, les enfants de 5 à 15 ans sont présents dans tous les tournois et finissent souvent aux premières places. L'entente du pays voironnais permet de faire évoluer à un bon niveau et avec un encadrement adéquat les jeunes de 13 à 19

ans voire 21 ans avec une équipe Reichel, cette année. Les seniors font depuis 3 ans un parcours quasiment sans faute pour accéder à la Fédérale 3 en développant un jeu de mouvement agréable et efficace.

L'encadrement, dirigeants, entraîneurs, éducateurs et bénévoles, serait heureux de vous accueillir pour étoffer leurs rangs et prendre du plaisir à coopérer pour la réussite de nos ambitions et faire que le rugby existe dans notre ville dans de bonnes conditions.

Escalade pour adultes

L'association d'escalade pour adultes propose :

- de se retrouver sur le mur de Renage (gymnase) 1 ou 2 fois par semaine (en fonction du nombre de participants), et 1 fois par mois sur la structure artificielle de Voiron.

- des sorties falaise
- un encadrement ponctuel par un professionnel (en fonction du nombre de demandes)

Renseignements au **06 80 63 61 22**

Union sportive renageoise de basket

Les inscriptions pour la saison 2008/2009 se font auprès de la Présidente, Mme Ponzone (04.57.01.28.34) ou auprès du trésorier M. Guilloud (04.76.91.46.26) et des permanences sont prévues le mardi 2 septembre et jeudi 4 septembre de 17h30 à 19h.

L'USR recherche des licenciés pour son équipe seniors garçons et sera bien heureuse d'intégrer dans son équipe des bénévoles pour apporter de l'aide tout au long de l'année !



> Le Centre Socioculturel de Renage

Les temps forts de l'été 2008

Enfance

Ouverture du Centre de Loisirs enfance (3-11ans) du lundi 7 juillet au vendredi 1er août.

3 mini-camps :

- du 7 au 11 juillet pour les 8-11 ans à la vallée bleue
- du 22 au 24 juillet pour les 6-8 ans à la Murette
- du 28 au 31 juillet pour les 7-11 ans à Meyrieu les Etangs
- Temps festif avec les parents le vendredi 18 juillet et le vendredi 1^{er} août.

Jeunesse

Le club Ados est ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août de 8h à 17h30 avec la possibilité de manger sur place.

- Séjour à la vallée bleue, stage d'initiation Hip Hop, peinture, boxe, voile, etc... et de nombreuses activités sportives, culturelles et de plein air : basket, billard, badminton, équitation, ping-pong, rugby, etc...
- Puis, du lundi 25 août au vendredi 29 août, l'après-midi, avec de nombreuses activités : bowling, Laser Game, basket, etc...

Familles

3 sorties en famille :

- mercredi 9 juillet : sortie à la journée à Grenoble
- mercredi 16 juillet : sortie à la journée au Grau du Roi
- mercredi 23 juillet : sortie à la journée au Labyrinthe d'Hauterives

Activités festives

- jeudi 10 juillet : Cinéma Plein Air dans le Parc de la mairie à la tombée de la nuit. Le film : La nuit au Musée de Shawn Levy
- vendredi 18 juillet : soirée jeux
- vendredi 25 juillet en soirée : animation tout public aux Prairies (boxe, musique, pétanque, etc...)

La rentrée 2008 du centre socioculturel

Enfance

Le centre de loisirs périscolaire :

- reprise du périscolaire **le mardi 2 septembre** de 7h30 à 8h20, de 16h15 à 18h30
- inscriptions à partir du mardi 1^{er} juillet jusqu'au 18 juillet pendant les horaires d'accueil du centre social. **Attention** permanence de dernière minute, le samedi 30 août de 10h à 12h

Centre de loisirs des mercredis enfance (3 à 11 ans) :

- démarrage le mercredi 17 septembre.
- une enquête est en cours pour connaître les besoins des familles (maintien du centre loisirs à la journée ou bien à la demi-journée). Une information plus complète sera alors communiquée

Jeunesse

Le club Ados (11-15 ans)

- ouvrira une semaine, du 25 au 29 août, avec un petit groupe pour rénover le local jeune.
- réouverture les mercredis à partir du mercredi 17 septembre

Soutien scolaire

- démarrage le lundi 15 septembre. Des permanences d'inscriptions spécifiques seront mises en place en septembre
- nouveauté : mise en place d'un partenariat avec le collège de Rives. Des permanences d'activité seront assurées dans l'enceinte du collège pour faire le lien avec les équipes enseignantes et les jeunes

Activités régulières enfance et jeunes (escalade, théâtre)

- reprise le mercredi 1^{er} octobre

Activités adultes

- **Peinture** : démarrage le vendredi 19 septembre 14h-17h
- **Tricot, crochet** : lundi 15 octobre
- **Evasion** : groupe marche réunion de préparation le lundi 8 septembre et première balade le lundi 15 septembre
- **Gym tonique** : mardis et jeudis. Démarrage le mardi 30 septembre et le jeudi 2 octobre
- **Couture** : jeudi 18 septembre de 20h à 22h
- **Echange de savoirs** : jeudi 18 septembre de 20h à 22h
- **Ateliers des mots** : démarrage lundi 31 septembre. La création d'une chorale est aussi à l'étude pour la rentrée 2008

Familles

Animations parents enfants :

- les activités massage bébé, éveil corporel, psychomotricité seront remises en place en fonction de la demande. De manière générale, nous étudions encore la possibilité de créer de nouvelles activités. Des informations complémentaires vous seront communiquées par la plaquette, à la rentrée 2008, et lors du Forum des Associations
- **A noter** : exposition en septembre des différentes activités du centre socioculturel

Accueil

- ouverture du centre au public le jeudi 28 août
 - LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI : de 10h à 12h et 16h à 18h
 - pour toutes informations supplémentaires contacter le centre socioculturel au 04 76 91 11 25
- l'Association gestionnaire du Centre Socioculturel vous annonce l'élection de son nouveau collège des habitants composé d' Evelyne Aymard, Présidente, Antoinette Guaglianone, Vice-présidente, Nathalie Wilt, Secrétaire, Mylène Rambicur, Trésorière, Martial Mongellaz, membre et Puck Dervaux, Présidente d'honneur. Cinq suppléants : Verney Jacky, Visini Ghislaine, Laginha Hélène, Combe Nadine et Roblès Gérard.

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES CONTACTER LE CENTRE SOCIOCULTUREL AU 04 76 91 11 25

Les enfants de la grande île

Une association dynamique, « Les enfants de la grande île » (AEGI), a établi son siège social à Renage, il y a quelques années déjà. L'objectif qu'elle s'est fixé il y a 10 ans s'inscrit véritablement dans une ligne de développement durable. En effet, elle travaille aux côtés d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG) malgache nommée l'ODRD (Organisation pour le Développement de la Région de Diégo). Elle

compte environ 120 adhérents et de nombreux sympathisants.

Vous pouvez vous aussi nous rejoindre !

Pour tout renseignement, veuillez contacter sa présidente Sophie Reinsch-De Luca au 04 76 05 24 38 ou rendez-vous au prochain Forum des Associations de notre village dès la rentrée de septembre 2008.

L'écho de la fure

Reprise des répétitions le 5 septembre de 20h00 à 22h00.

Nous sommes disponibles pour vous renseigner au **06 89 35 63 36** ou au **06 88 96 65 03**.

A quoi sert la SPA de Lyon ?

La SPA de Lyon est une des plus anciennes associations de bienfaisance de la région Rhône-alpes. Ses activités sont multiples : recueillir et enregistrer les animaux perdus ou trouvés, effectuer les recherches de propriétaires d'animaux trouvés entrés dans son refuge de Brignais afin qu'ils réintègrent rapidement leur foyer, conseiller les amis des animaux, combattre la souffrance animale, porter secours aux animaux blessés ou en détresse, poursuivre les auteurs de mauvais traitements avérés jusqu'à leur condamnation, etc...

Elle joue un rôle humanitaire et social important en accueillant le chien ou le chat de personnes hospitalisées, sinistrées, accidentées ou décédées, en assumant les frais de garde de l'animal dans une pension privée jusqu'au retour au foyer de leur propriétaire. Elle aide les personnes indigentes qui possèdent un animal malade ou blessé nécessitant des soins d'urgence. Grâce à des accords avec la plupart des vétérinaires du Grand Lyon, elle oriente les personnes aux revenus modestes chez un vétérinaire de quartier où l'animal bénéficiera de soins appropriés, les frais limités à 198 euros étant partagés entre le praticien et l'association.

Afin de limiter la surpopulation féline, elle prend en charge sous certaines conditions la stérilisation des chats des rues qui ne peuvent être placés. Capturés par les nourricières dont une bénévole

se trouve sur la commune de Renage, les animaux sont stérilisés mais aussi identifiés avant d'être relâchés sur leur lieu de capture.

Le refuge de l'association est situé à Brignais et s'étend sur un hectare. Il accueille les animaux trouvés ou abandonnés, les réconforte et leur cherche un nouveau foyer. Cette structure fait office de fourrière pour de nombreuses municipalités environnantes et reçoit chaque année plus de 18 000 animaux (chiens, chats, mais aussi volailles, rongeurs, oiseaux, furets, etc...) Il dispose d'une maison de retraite pour les chats âgés qui ne peuvent être replacés.

La SPA de Lyon subsiste grâce à la générosité de ses adhérents et de milliers de sympathisants. Ses seules adresses sont :

Siège :
25, Quai Jean Moulin
69002 Lyon
Tél **04 78 38 71 71**
Site internet : www.spa-lyon.asso.fr

Refuge :
Rue de l'Industrie
69530 Brignais

UNRPA

Le Club est fermé depuis le 3 juillet 2008 et la réouverture est prévue le 26 août 2008.

Un voyage de trois jours est organisé dans le Sud du 22 septembre au 24 septembre 2008. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à

contacter Mme Delphine DIDIER au :

04 76 91 47 28 Pour information, le voyage peut être payé en trois fois, le dernier acompte devant être versé au plus tard le 16 septembre 2008.

Théâtre

A la demande de la « JOC » et à l'occasion de la fête de la « maison ouvrière » la troupe des « **Branchés du théâtre** » se produira le dimanche 19 octobre à 16h30 salle Jean Aluigi à Renage.

Au programme :

- Partie 1 : « Sonate d'un soir » de Bindou

- Partie 2 : « A fond la caisse » de Frank Didier.

Les « **Branchés du théâtre** » recherchent des comédiens masculins. Les personnes intéressées peuvent contacter le

04 76 36 72 23

Comité des fêtes

Si vous souhaitez vous investir pour animer notre village, rejoignez l'association dynamique qu'est le comité des fêtes ! L'inscription y est complètement gratuite. Nous serons présents lors du prochain forum des associations.

Pour tout renseignement, contactez le **04 76 67 48 77** ou le **04 76 91 52 78**

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été !

En piste !

Venez découvrir l'association Ten'dances !

Les activités :

Eveil à la danse, jazz, danse show, hip hop, rock, jazz africain, claquette et danse classique à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions :

- Salle polyvalente lors du forum des associations
- Salle de danse de Renage, rue Docteur Valois

Pour les nouveaux adhérents les inscriptions se feront plus spécialement :

- le mercredi 17 septembre 2008 de 10h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi 18 septembre 2008 de 17h à 20h

Pour les anciens adhérents, ce sera le mercredi 10 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le jeudi de 17h à 20h.

Attention ! Nous risquons de mettre en place des cours de country ! Et nous maintiendrons les cours de salsa en fonction de la demande.

Nous acceptons les chèques jeunes « adhésions culturelles », ne les oubliez pas lors de l'inscription !

Le forum des associations aura lieu le vendredi 5 septembre 2008 à partir de 18h00 à la salle polyvalente

> Histoire de Renage : le nom de ses rues

Ceux qui habitent rue de la poste à Renage ne s'interrogent guère sur l'origine du nom de leur rue. D'autres, en revanche, peuvent se poser des questions : quartier du Bandoz, rue de la Mègre, impasse de la Charrière... Voilà des noms qui ont disparu du vocabulaire contemporain. Robert Arnoux a mené son enquête pour tenter un éclairage sur la toponymie de quelques lieux renageois.

La rue du guichet

Elle doit son nom à la présence d'un authentique guichet qui la barrait au niveau du foyer logement. Cette rue, en effet, donnait accès à l'usine Montessuy et se terminait donc par un portail contrôlé par un concierge. On peut encore voir un pilier de cet ancien portail et la maison du concierge située au 270 de la rue du guichet et



L'entrée de la rue du Guichet en 1905

construite aux environs de 1830, début de l'industrialisation de la grande fabrique. Le périmètre de l'usine était alors jalousement gardé pour notamment protéger le personnel de l'entreprise (essentiellement jeune et féminin) des visites des garçons renageois qui auraient pu nuire à la réputation des jeunes filles.



L'entrée de la rue du Guichet

Le quartier de la Charrière

Les anciens se souviennent encore que la rue Michel Créminési, avant de porter le nom de ce résistant honoré par la commune, s'appelaient la Charrière du bas. Et il y avait par opposition, une Charrière du haut. On a supposé parfois que le nom Charrière pouvait être une déformation de carrière. Il n'en est rien. En réalité, il existait autrefois deux types de voies : les erres, c'est-à-dire les voies étroites que l'on pouvait emprunter à pied ou à cheval et les charrières où

l'on pouvait circuler avec une charrette, un char ou un charroye. Nous avons trouvé aux archives départementales cette belle définition d'un auteur anonyme : « Il y a différence entre erre et charrière : l'erre est par quoi l'on peut aller à pied et à cheval, la charrière est par quoi l'on peut amener char ou charrette. ». L'actuelle rue Créminési était donc une voie suffisamment large pour le passage des chars, même si aujourd'hui, deux voitures peinent à se croiser.

La place Cardinale

A-t-elle vu la visite d'un cardinal ou rend-elle hommage à un point cardinal ?

Ni l'un ni l'autre.

En vérité, cette place est née grâce à la donation d'une famille généreuse, la famille Cardinal, qui céda une de ses parcelles pour la création de la dite place. Pour honorer ce geste, la municipalité d'alors a décidé de baptiser le lieu du nom du bienfaiteur.



Nos aînés renageois étaient-ils fâchés avec l'orthographe ?

On trouve notamment le nom de la place Cardinale avec deux orthographes, tantôt avec un -e final tantôt sans. La bonne orthographe est la seconde car la famille donatrice s'écrivait sans -e- final. De même, le quartier du Bandoz est orthographié parfois -oz- parfois -eau-, ainsi que la rue de la Mègre qui s'affiche Maigre sur les panneaux urbains. On peut supposer que l'orthographe n'était pas le principal souci de nos anciens et que leurs erreurs sont aujourd'hui simplement reproduites.

Ensemble, poursuivons l'enquête.

Notre enquête n'ayant pas abouti pour la découverte de l'origine de la rue de la Mègre et du quartier du Bandoz, nous lançons un appel. Qui saurait nous éclairer sur l'origine de ces appellations ? Nous comptons sur la mémoire, la culture ou la perspicacité de nos concitoyens.

> Le bon geste :

- Pour protéger notre cadre de vie et éviter les multiples pollutions ayons le bon réflexe et pensons à utiliser les services de la déchetterie. Nous rappelons que le macaron qui permet d'accéder à la déchetterie de Beaucroissant est à retirer en mairie.
- Pour que notre commune soit propre et agréable respectons l'environnement, les bâtiments et les lieux publics qui sont la propriété de tous.
- Pensons aussi au recyclage des déchets ménagers. Grâce à mon TRI, j'économise de l'eau, de l'énergie, des matières premières. Bref, je contribue à sauver ma planète.
- Travaux extérieurs : pour tous les travaux et bricolages bruyants (tonte des pelouses, tronçonnage...) respectons les horaires :

lundi-vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h

samedi

de 9h à 12h et de 14h à 16h

dimanche

de 9h à 12h

15

> Avis à la population...

Et si nous trouvions un autre nom à notre bulletin

Vous avez entre les mains le premier bulletin municipal retraçant les trois premiers mois de la nouvelle équipe. Vous percevrez au fur et à mesure des parutions, quelques changements qui, nous l'espérons, rendront ce journal agréable à lire, tant sur le fond que sur la forme.

Nous souhaitons également vous associer à ce changement en laissant à votre imagination le soin de trouver un nouveau titre à notre bulletin et en nous faisant part de vos avis et remarques pour les prochaines éditions.

Toutes les propositions peuvent être adressées à amelie.girerd@ville-renage.fr

Merci !

Renage, au rythme de la fête nationale !



13 juillet 2008



Feu d'artifice au stade de rugby Jean-Claude Micoud

Ouverture du stade à 19h30 - Entrée gratuite

20h00-21h30 : Soirée latino-américaine avec
le groupe « No Màs La Banda »



21h45-22h30 : Retraite aux flambeaux
(vente de lampions sur place)

22h30 : Feu d'artifice (Pyro-light)



A partir de 23h00 : Grand bal populaire
(Cosmos sono)

Buvette - Restauration

VENEZ NOMBREUX !